



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance
Nombre de présents : 31
Nombre de représentés : 05
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n°2017-048

SECTEUR VIEILLE VILLE

CESSION D'UNE PARCELLE
DE TERRAIN COMMUNAL
NON BATI (AH 243)
A L'ARECI

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 25 avril 2017 et affichée le 25 avril 2017.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 72 MAI 2017

LE MAIRE



Olivier HOARAU

OLIVIER HOARAU

SÉANCE DU MARDI 2 MAI 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi deux mai, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Dorisca Tiburce, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Mikaëla Latra, Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe (par M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint), M. Ludovic Latra (par M. Jean-Paul Babef), Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Karine Mounien (par Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe), Mme Catherine Gossard (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Armand Mouniata à 17h04, Mme Sabine Le Toullec à 17h07, Mme Firose Gador à 17h07, Mme Anne-Laure Boyer à 17h08, Mme Bibi-Fatima Anli à 17h09, Mme Mikaëla Latra à 17h14.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe, M. Hary Auber, Mme Mémouna Patel.

.....
.....

Affaire n°2017-048

SECTEUR VIEILLE VILLE

CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN COMMUNAL NON BATI (AH 243) A L'ARECI

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu l'accord de principe de l'ARECI du 31 mars 2017,

Vu l'estimation de France Domaine du 28 octobre 2016,

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement – Travaux – Environnement » en date du 20 avril 2017,

Vu le rapport présenté en séance du 2 mai 2017 portant sur la cession de la parcelle de terrain non bâti à l'ARECI,

Considérant que le terrain permettra la réalisation d'un espace culturel,

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Auber, M. Jardinot),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la cession de la parcelle de terrain non bâti, cadastrée section AH n°243, à l'Association Réunionnaise pour l'Éducation et la Culture Islamique au prix de 122 850 €, augmenté des frais fonciers.

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout autre adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU